Les infirmier(e)s dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

> "La santé est un état de bien-être complet physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité " (Définition de l'OMS)

Fonction soignante

L'infirmier(e) effectue avec une technicité précise les soins et examens parfois complexes nécessités par l'état du malade (pansements, prélèvements, prise de tension, injection...), soit selon son rôle propre, soit par délégation du médecin.

Il concourt aux méthodes et à l'établissement du diagnostic infirmier, puis définit et met en oeuvre le projet de soins adapté.

Les soins infirmiers intègrent la qualité des relations avec le malade.

> L'infirmier(e) participe au soulagement de la détresse psychique de ses patients.

Fonction psychologique

L'infirmier(e) joue un rôle préventif.

Il établit un diagnostic des besoins en matière de santé et met en place des actions adaptées, dans le but de faire la promotion de la santé et d'un environnement sain (par exemple en matière de nutrition, sexualité, secourisme, hygiène, prévention des addictions, des conduites à risque ou de la violence).

Fonction technique

et relationnelle

Fonction éducative

Le métier d'infirmier(e) Généraliste et polyvalent

Héléne WEBER - donnezdusens.fr

Fonctions d'encadrement et de coordination

L'infirmier(e) coordonne les soins du patient lors de l'hospitalisation et lors de la sortie.

Il encadre et contrôle le travail des aides-soignants et auxiliaires de puériculture dont il peut solliciter la collaboration dans le cadre de son rôle propre.

Fonction de formation

En tant que tuteur de stage, l'infirmier(e) est responsable de l'encadrement pédagogique des infirmiers-stagiaires et de l'évaluation des compétences acquises au cours du stage.

Il accompagne, guide, transmet des savoirs professionnels et évalue la progression des acquisitions de l'apprenant.